

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 6 MAI 1871.

RÉDUCTION DU DROIT DE PATENTE SUR LES MOULINS A VENT.

(Pétitions du sieur DE STOOP et des huiliers et meuniers, analysées dans les séances des 22 novembre et 2 décembre 1870.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION D'INDUSTRIE (1), PAR M. VERMEIRE.

MESSIEURS,

Par une pétition, sans date, analysée à la séance du 2 décembre 1870, cinquante-six meuniers et fabricants d'huile au moyen de moulins à vent; et, par une autre pétition du mois de novembre, analysée à la date du 22 novembre et signée par le sieur Ch.-Louis de Stoop, conseiller communal et meunier, à Zulte, il est demandé que, en vue de la concurrence qui est faite aux pétitionnaires par les machines à vapeur, le droit de patente, auquel ils sont soumis, soit diminué en proportion de la perte qu'ils essuient de ce chef.

Les pétitionnaires font remarquer que d'autres patentes ont été réduites, et ils fondent leur raisonnement sur la diminution du droit de patente des bateliers, auxquels, pour des causes en quelque sorte analogues, on aurait accordé des réductions notables.

La commission, en suivant le raisonnement des pétitionnaires, lequel lui paraît être logique, est d'avis que le droit de patente, devant être réglé sur les bénéfices supposés, s'il ne peut être assis sur des bénéfices constatés, doit équilibrer ce droit entre tous ceux qui y sont soumis.

Votre commission pense donc qu'il serait utile qu'une révision de la loi sur les patentes fût faite dans le plus bref délai possible.

Et, en ce qui concerne plus particulièrement la demande des pétitionnaires, laquelle elle croit être juste et équitable, la commission, à l'unanimité, est d'avis qu'il serait désirable de saisir la Législature d'un projet de loi spécial sur cette matière. De plus, votre commission, Messieurs, vous propose le renvoi des pétitions, qui font l'objet du présent rapport, à M. le Ministre des Finances.

Le Rapporteur,
CH. VERMEIRE.

Le Président,
DE LEHAYE.

(1) La commission est composée de MM. DE LEHAYE, *président*; JANSSENS, SIMONIS, VAN ISEGHEM, BALISAUX, VERMEIRE, MONCHEUR, CRUYT et DELAET.